



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 26/05/2023 / \_\_\_\_\_

Dossier complet le : 19/06/2023 / \_\_\_\_\_

N° d'enregistrement : F01123P0103

### 1 Intitulé du projet

Installation de 74 modules d'abris agricoles à toiture photovoltaïque d'une superficie de 41.34 m<sup>2</sup> chacun soit 3 059.16 m<sup>2</sup> répartie sur l'ensemble de la zone de pâture pour une puissance de 500 kWc à LA CROIX EN BRIE (77)

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)
_____	_____

#### 2.2 Personne morale

Dénomination SCEA DE BRUILLE	Raison sociale
N° SIRET <u>4 0 5 2 9 7 5 7 3 0 0 0 1 7</u>	Type de société (SA, SCI...) SCEA
Représentant de la personne morale : <input type="checkbox"/> Madame	<input checked="" type="checkbox"/> Monsieur
Nom GARNOT	Prénom(s) Guillaume

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30	Installation photovoltaïque sur parture de 500 kWc

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Installation de 74 abris agricoles à toiture photovoltaïque de 500 kWc sur parcours de paturage moutons pour une emprise au sol de 3059 m<sup>2</sup>

Aucun travaux de démolition n'est à prévoir

#### 4.2 Objectifs du projet

Il ne s'agit pas d'une augmentation d'exploitation mais d'une amélioration du confort des moutons. Les modules permettent une répartition des effluents, elles protègent contre les intempéries et les prédateurs aériens. La zone d'ombre apportée par les panneaux protègent les moutons du stress thermique. L'installation diminue les risques sanitaires.

Promotion des énergies renouvelables, l'éleveur participera à la réalisation des objectifs fixés par le loi de transition énergétique tout en améliorant son mode d'exploitation.

L'énergie photovoltaïque revendu assurera un revenu complémentaire à son activité d'éleveur. Permettant également de pérenniser son activité à long terme. Étant ici précisé que ce revenu reste accessoire et n'a pas pour objet de remplacer l'activité principale à savoir l'élevage.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour une durée totale de 12 semaines.

- 1°) Préparation du site : nivellement par remblai-déblai si nécessaire mais très léger.
- 2°) Montage de l'ossature métallique des modules qui seront fixés par système de pieux enfoncés
- 3°) Pose des panneaux photovoltaïques (PPV) : traités anti-reflet pour éviter toute nuisance aux animaux extérieur à l'exploitation.
- 4°) Branchement des composants électriques : branchement des PPV entre eux puis branchement de l'ensemble jusqu'au local technique composé du TGBT et des onduleurs. Le TGBT est lui-même relié par câble enterré et gainé jusqu'au PDL. Sans conséquence pour l'environnement car les câbles sont enterrés à seulement 80 cm de profondeur.

Largeur couverture 5.30m Long pan couverture 7.80m l'emprise au sol de chaque modules est de 41.34m<sup>2</sup> l'ensemble ayant une emprise de 3059.16 m<sup>2</sup>. Hauteur partie basse de 1.80m et 3.20m au plus haut.

Les panneaux seront intégrés au bâti et installés en mode paysage sur un concept monopente avec une pente de 25%. L'ensemble de l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau public passant à proximité du projet

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Durant toute la phase d'exploitation les mouton garderont accès à l'espace de pature qui leur est déjà dédié (sans ombrage).

Il n'est pas prévu de démantèlement, à l'issu du contrat de rachat d'énergie (20 ans), les abris continueront à protéger l'exploitation contre le soleil et les intempéries

S'il est prévu un démantèlement, celui ci sera effectif lors que les animaux seront pas en pature sur le site afin de ne pas le perturber. Il s'agira d'un simple démontage car l'installation est fixée grâce à un système de pieux. Les structures seront recyclées. Concernant les panneaux photovoltaïques ils sont essentiellement composés :

de verre (75 % à 80 % du panneau) ;

d'aluminium (recyclable)

de plastique ;

de cuivre ou d'argent (recyclable)

de silicium (peut être réutilisé jusqu'à 4 fois)

Parmi ces composants, seuls 5 % ne sont pas recyclables. Il s'agit majoritairement de petits éléments de connectique. (source ENGIE). Une filière de recyclage est prête à accueillir les panneaux solaires qui arriveront en fin de vie d'ici à quelques années.

L'entretien et/ou réparations des structures/panneaux se feront dans le respect des mesures sanitaires (charlotte, cotte, sur-chaussures, lavage des mains, désinfection des roues) et hors périodes de pature.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les différentes procédures d'autorisation auxquelles le projet sera ou est déjà soumis sont les suivantes :

- Accord de permis
- Demande de raccordement auprès du gestionnaire de réseau

N'avons pas connaissance d'autres procédures administratives nécessaires à l'aboutissement du projet

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise au sol abris (74)	3059.16 m <sup>2</sup>
Longueur axe poteaux	7.80m
Largeur axe poteaux	5.30m
Remblai-déblai	0m
Hauteur poteaux sud	1.80m
Hauteur poteaux nord	3.10m

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : PIECE DE BRUILLE

Localité : LA CROIX EN BRIE

Code postal : 7 7 3 7 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 3 ° 5 0 ' 3 6 " 4 Lat. : 4 8 ° 3 6 ' 2 7 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PREVERANGES soumis au , la parcelle C n°107 est classée en zonage :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non situé mais a proximité d'une zone type 1 référencée 110001189 nommée "FORET DOMANIALE DE JOUY" à 2.4 km Non situé mais a proximité d'une zone type 1 référencée 110020084 nommée "BASSINS DE LA HAUTE-VOIE A NANGIS" à 8.14 km
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet non concerné Première zone situé à 260 km
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet non concerné Première zone située à 21 km référencée FR3800011 nommée "Plan D'Eau De La Bachère"
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LA CROIX EN BRIE non classée comme commune littorale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet non concerné Première zone située à 38 km référencée FR8000038 nommée "Gâtinais français" parc naturel régional

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet non concerné Première zone située à 29 km
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet non concerné
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet non concerné
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Naturel : Mouvement de terrain / Retrait gonflement des argiles / Radon Technologique : Canalisation de transport de matières dangereuses / Pollution des sols
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ne sait pas
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sur la commune
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ne sait pas
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet non concerné Première zone située à 28 km Référéncée : FR1100795 nommée "Massif de Fontainebleau" Seconde zone située à 31 km Référéncée : FR1100814 nommée "Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet non raccordé et ne nécessitant pas de prélèvement d'eau
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet perméable afin de permettre l'infiltration des eaux de pluie sous les abris.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas excédentaire en matériaux les abris suivront la coupe naturelle du terrain. Un léger nivellement sera effectué sur les enchaînement de module
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'a pas lieu d'être alimenté en eau ni relié à l'assainissement
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'abris se fait sur des surfaces déjà dédiées à la pâture des moutons. La flore et la faune ne s'y développent pas.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune Zone Natura 2000 n'est recensée dans un rayon de moins de 30 km autour de la BRUILLE 77370 CROIX EN BRIE
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilise un espace déjà dédié à l'élevage
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par une pollution des sols La commune est concernée par le risque de CANALISATION DE TRANSPORT DE MATIERE DANGEREUSES
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MOUVEMENT DE TERRAIN + RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES + RADON
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'installation des modules permet d'assurer une protection entre les moutons et les animaux extérieurs à l'exploitation limitant les risques sanitaires
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase de travaux : Le projet implique des déplacements de véhicules en phase travaux (engins pendant 12 semaines ). Les engins de chantier mobilisés n'augmenteront pas le trafic actuel.  En phase d'exploitation : Le trafic ne sera pas impacté	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, le bruit proviendra des outils (téléscopique, nacelle, viseuse, sonnette de battage, mini-pelle) En phase d'exploitation ne sera pas source de bruit supplémentaire	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N'est pas concerné par les nuisances sonores	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les abris agricoles n'engendrent pas d'odeurs supplémentaires pendant la phase travaux et ni d'exploitation	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N'est pas concerné par les nuisances olfactives	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De légères vibrations seront perceptibles au moment du battage des pieux de fixation pendant la phase de travaux (2 jours) N'est pas source de vibration en phase d'exploitation	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N'est pas concerné par les vibrations	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les abris n'engendrent pas d'émissions lumineuses pendant la phase travaux ni pendant la phase d'exploitation car les PPV sont traités anti-reflet	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N'est pas concerné par les émissions lumineuses	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux on peut noter de légères émissions de poussières en raison de la circulation des véhicules.  Pendant la phase d'exploitation il n'y aura pas de rejet dans l'air supplémentaire à ceux déjà existant sur la zone de pâture des moutons
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'augmente pas les volumes d'eaux pluviales ( EP) car on n'augmente pas les surfaces imperméables
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permet une meilleure répartition des effluents sur la zone de pâture dû à leur mobilité plus importante
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune production de déchet n'est à noter que ce soit pendant la phase de travaux ou d'exploitation A savoir si des déchets devaient exister ils seront récupérés par la société en charge de montage
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les abris ne sont pas susceptibles de porter atteinte au paysage car elles sont basses, de plus elles sont en partie cachée par la végétation déjà en place.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélioration du confort pour les animaux avec en parallèle un développement des énergies renouvelables.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Les abris ont été mis en place afin de développer les énergies renouvelables et n'est pas repérer d'effets négatifs sur l'environnement car il n'y a pas de fondations lourdes

Les abris agricoles sont en structure dite légère et facilement démontables et adaptés au gabarit des animaux

L'éleveur s'engage à démonter les structures dans l'éventualités d'une cessation d'activité

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'ensemble des éléments relevés mènent vers une dispense de l'évaluation environnementale, le projet situé en zone agricole, à pour but l'amélioration le confort animal et promouvoir les énergies renouvelables. Les abris n'auront aucune incidence sur la faune et la flore extérieur car la zone d'implantation est déjà destiné à la pâture des moutons et est exclu de l'environnement avoisinant. De plus aucune production de déchets n'est à prévoir. Les panneaux photovoltaïques permettent d'amortir le coût de l'investissement, génèrent un revenu complémentaire/ accessoire à l'éleveur. Et enfin, participe au développement des énergies renouvelables et à l'économie d'émission de CO<sup>2</sup>.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom GARNOT

Prénom Guillaume

Qualité du signataire Exploitant

À LA CROIX EN BRIE

Fait le 1 / 2 / 06 / 20 / 23



\_\_\_\_\_  
Signature du (des) demandeur(s)

## Etude d'impact (3500MB003) – 500 kWc

### GARNOT Guillaume– SCEA DE BRUILLE

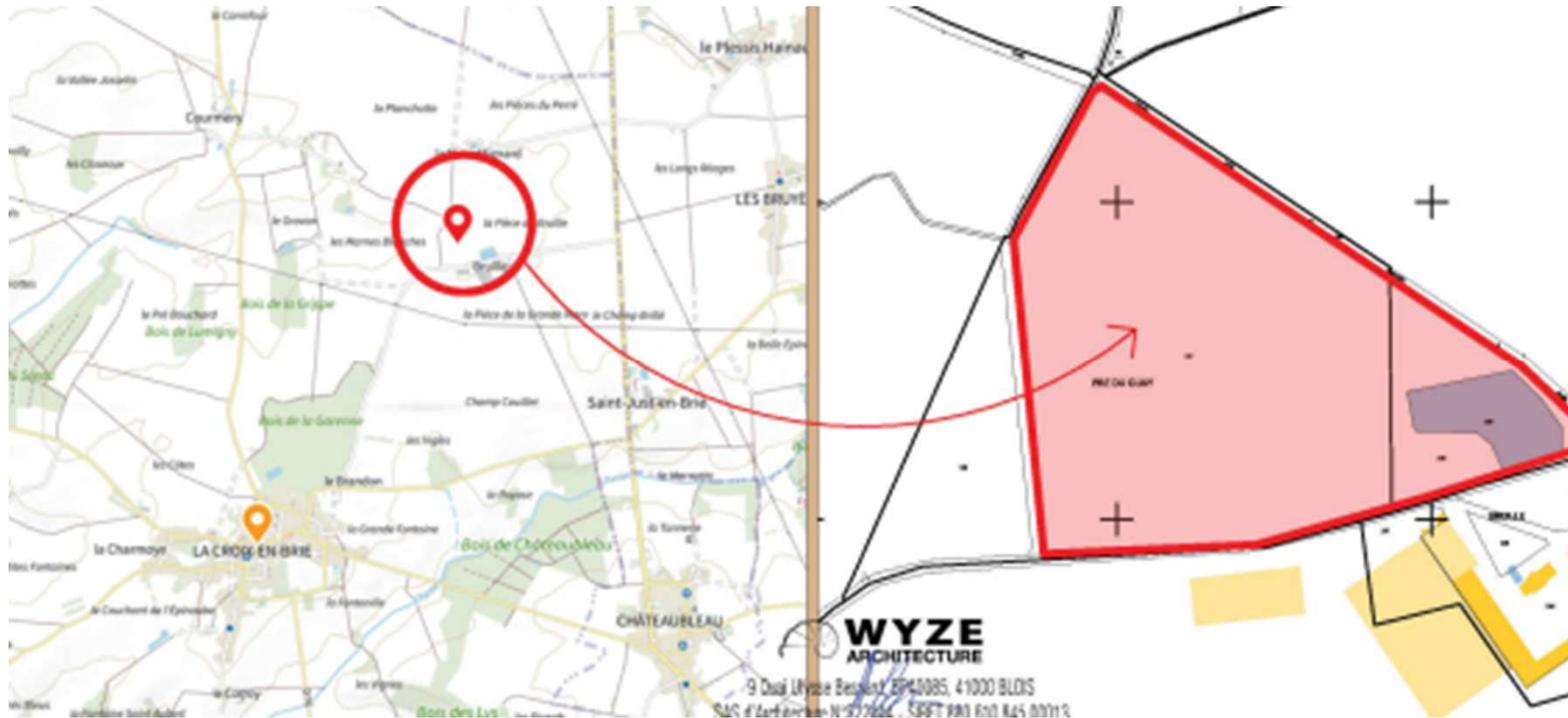
**Projet** : Installation de 74 modules abris agricoles à toiture photovoltaïque pour une production globale de 500 kWc de panneaux photovoltaïque



#### SERVICE ADMINISTRATIF TRIANGLE ELEVAGE

Mme GALL Marjorie  
02.54.73.07.08  
m.gall@le-triangle.fr

PLAN DE SITUATION - COMMUNE



SERVICE ADMINISTRATIF TRIANGLE ÉLEVAGE

Mme GALL Marjorie  
02.54.73.07.08  
m.gall@le-triangle.fr



TRIANGLE  
ÉLEVAGE

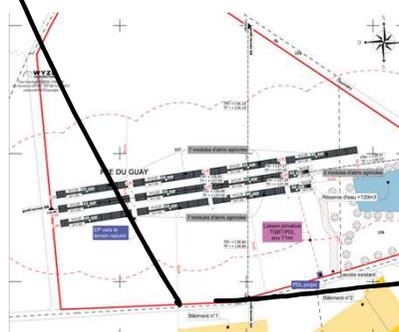


TRIANGLE ÉLEVAGE

Le Langault  
41160 Saint-Hilaire-la-Gravelle  
Tél : +33 (0)2 54 73 07 07

[www.le-triangle.fr](http://www.le-triangle.fr)

PHOTOS IMPLANTATION



**SERVICE ADMINISTRATIF TRIANGLE ÉLEVAGE**

Mme GALL Marjorie  
02.54.73.07.08  
m.gall@le-triangle.fr



TRIANGLE ÉLEVAGE

Le Langault  
41160 Saint-Hilaire-la-Gravelle  
Tél : +33 (0)2 54 73 07 07



[www.le-triangle.fr](http://www.le-triangle.fr)

## PLAN EXISTANT + PARCELLES

[cadastrer.gouv.fr](http://cadastrer.gouv.fr)

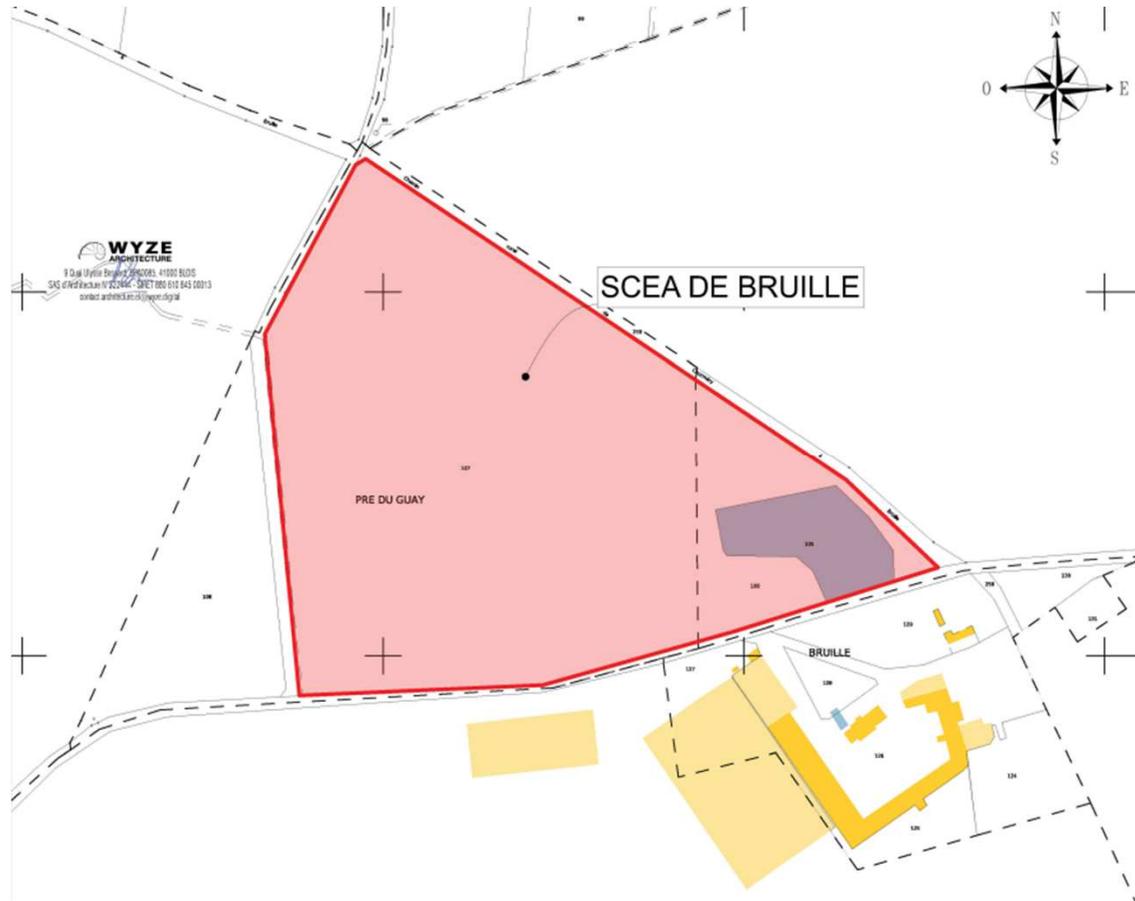
Informations littérales relatives à 2 parcelles sur la commune : CROIX-EN-BRIE (LA) (77).

### Références de la parcelle 000 C 105

Référence cadastrale de la parcelle	000 C 105
Contenance cadastrale	3 815 mètres carrés
Adresse	PIECE DE BRUILLE 77370 CROIX-EN-BRIE (LA)

### Références de la parcelle 000 C 106

Référence cadastrale de la parcelle	000 C 106
Contenance cadastrale	5 760 mètres carrés
Adresse	PIECE DE BRUILLE 77370 CROIX-EN-BRIE (LA)



Service de la Documentation Nationale du Cadastre  
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex  
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Informations sur la feuille éditée par internet le 10/05/2023 (fuseau horaire de Paris)

### SERVICE ADMINISTRATIF TRIANGLE ELEVAGE

Mme GALL Marjorie  
02.54.73.07.08  
m.gall@le-triangle.fr



TRIANGLE ÉLEVAGE

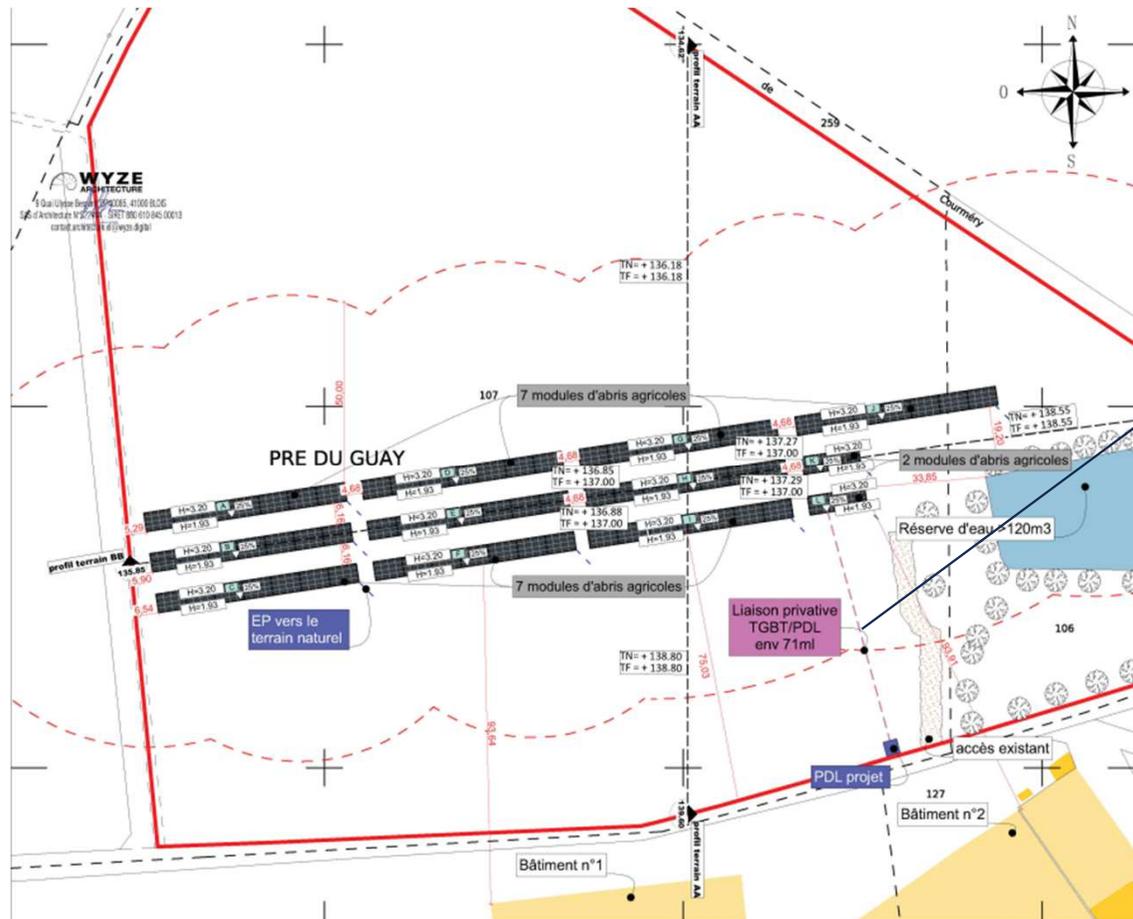
Le Langault  
41160 Saint-Hilaire-la-Gravelle  
Tél : +33 (0)2 54 73 07 07



[www.le-triangle.fr](http://www.le-triangle.fr)

PLAN DE MASSE

RESEAU ELECTRIQUE



SERVICE ADMINISTRATIF TRIANGLE ELEVAGE

Mme GALL Marjorie  
02.54.73.07.08  
m.gall@le-triangle.fr



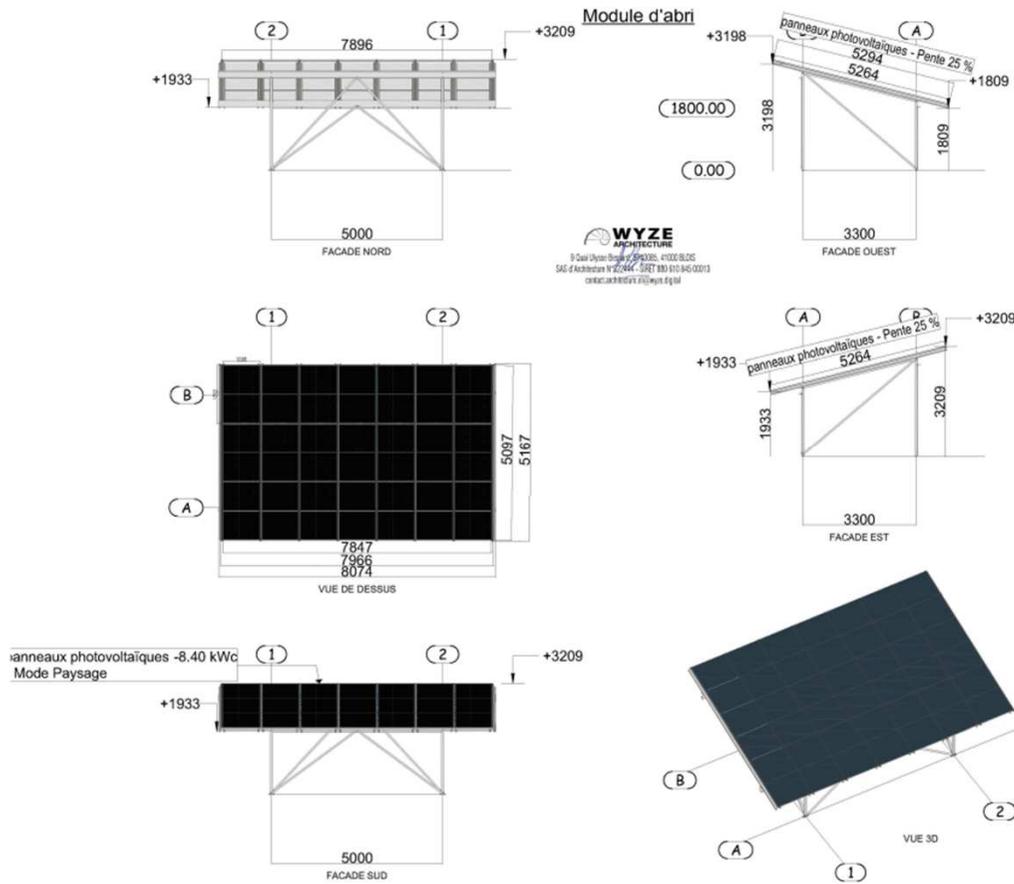
TRIANGLE ÉLEVAGE

Le Langault  
41160 Saint-Hilaire-la-Gravelle  
Tél : +33 (0)2 54 73 07 07



www.le-triangle.fr

PLAN DE COUPE



SERVICE ADMINISTRATIF TRIANGLE ELEVAGE

Mme GALL Marjorie  
02.54.73.07.08  
m.gall@le-triangle.fr



TRIANGLE  
ÉLEVAGE



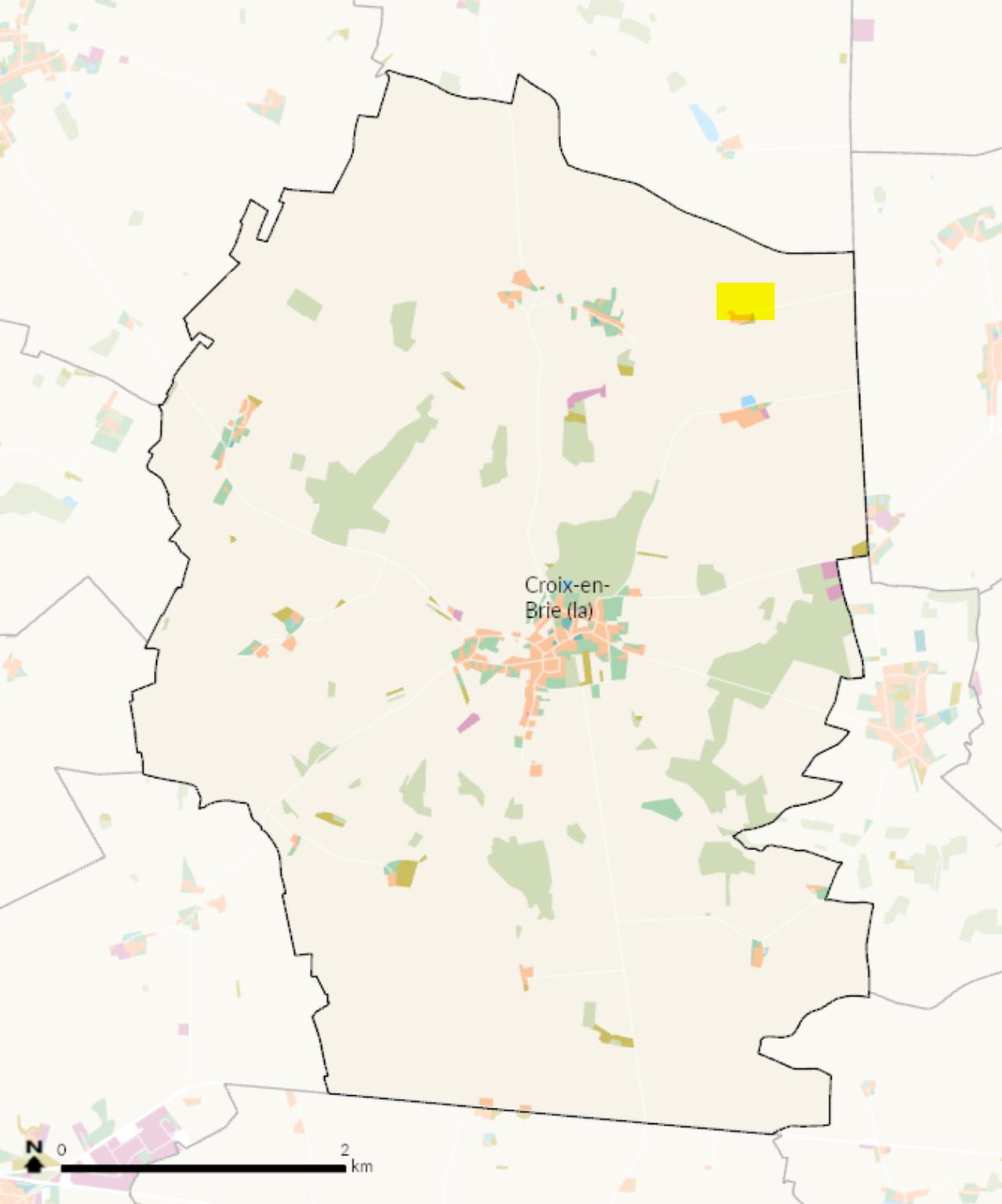
TRIANGLE ÉLEVAGE  
Le Langault  
41160 Saint-Hilaire-la-Gravelle  
Tél : +33 (0)2 54 73 07 07

www.le-triangle.fr

# OCCUPATION DU SOL MAJORITAIRE



Croix-en-Brie (la)



## Bilan de l'occupation du sol

### Croix-en-Brie (la)

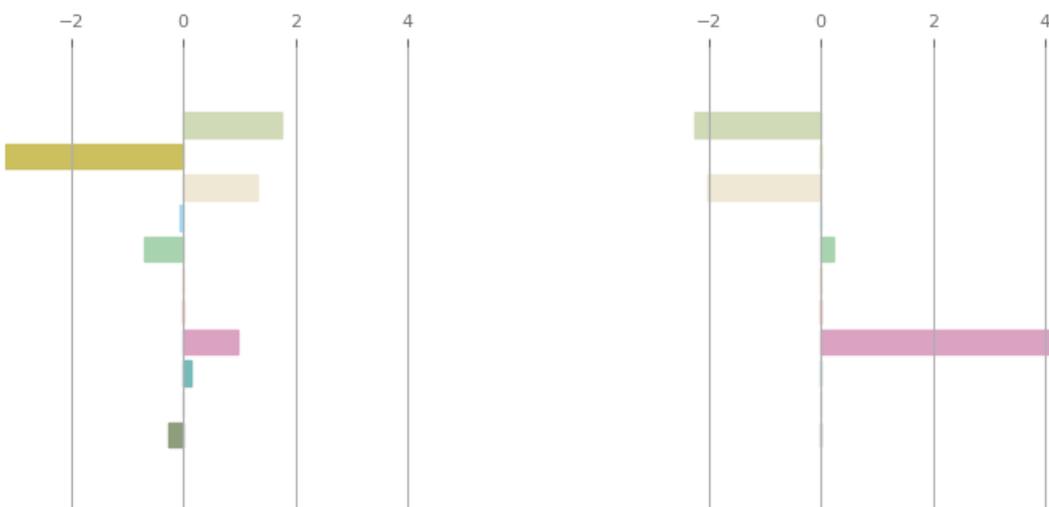
Surfaces en hectares

Type d'occupation du sol	2012	2017	2021
Bois et forêts	206.62	208.37	206.11
Milieux semi-naturels	16.78	13.6	13.6
Espaces agricoles	2638.18	2639.49	2637.46
Eau	1.44	1.39	1.39
<b>Total espaces naturels agricoles et forestiers</b>	<b>2863.02</b>	<b>2862.85</b>	<b>2858.56</b>
Espace ouverts artificialisés	33.97	33.27	33.5
Habitat individuel	48.28	48.28	48.28
Habitat collectif	0.0	0.0	0.0
Activités	0.96	1.94	6.01
Équipements	1.09	1.24	1.24
Transport	4.08	4.08	4.08
Carrières, décharges et chantiers	0.26	0.0	0.0
<b>Total espaces artificialisés</b>	<b>88.65</b>	<b>88.81</b>	<b>93.11</b>
<b>Total communal</b>	<b>2951.66</b>	<b>2951.66</b>	<b>2951.66</b>

### Évolutions en hectares

Évolutions 2012-2017

Évolutions 2017-2021



ANNEXE CERFA – NATURA200



SERVICE ADMINISTRATIF TRIANGLE ÉLEVAGE

Mme GALL Marjorie

02.54.73.07.08

m.gall@le-triangle.fr



TRIANGLE  
ÉLEVAGE

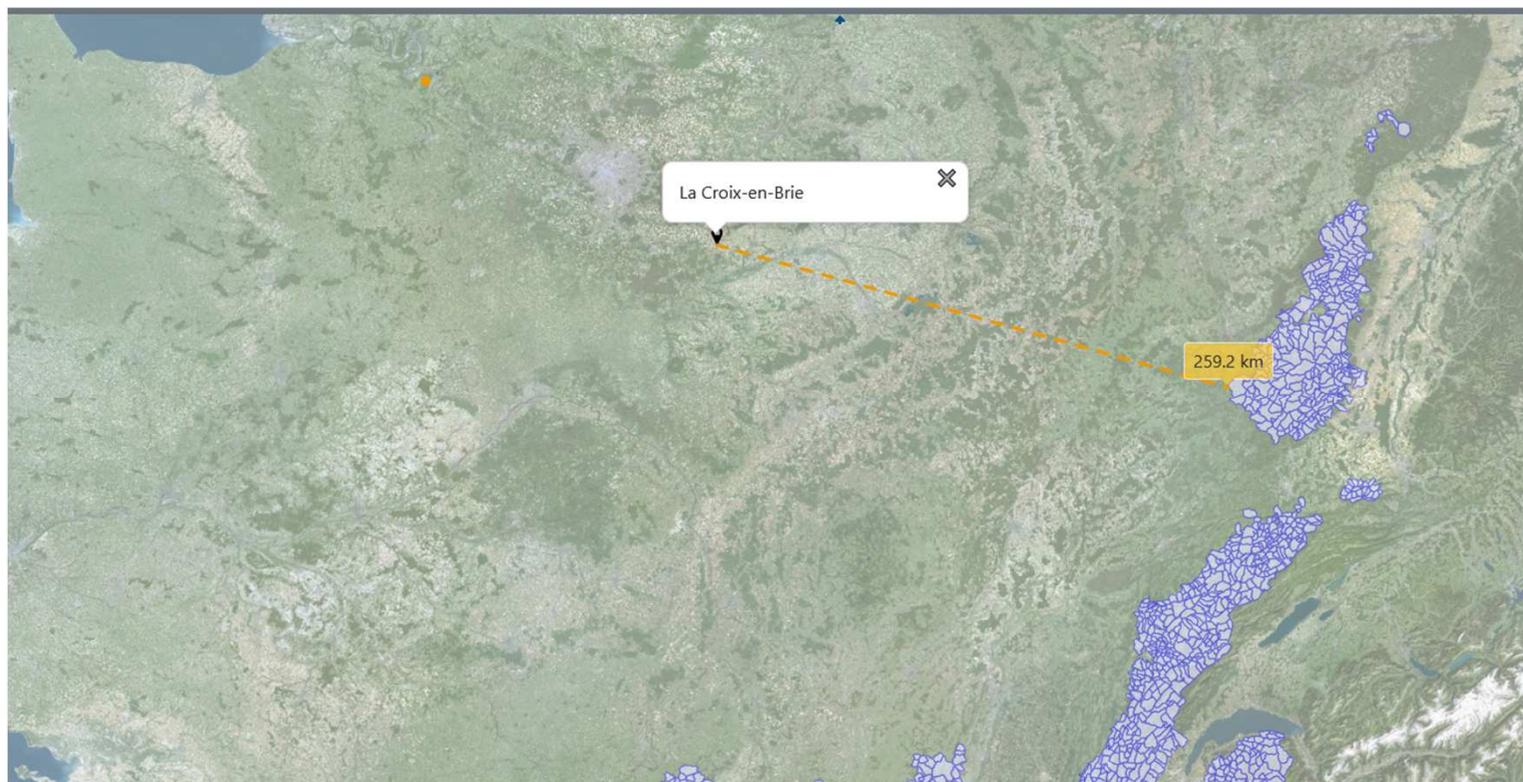
TRIANGLE ÉLEVAGE

Le Langault  
41160 Saint-Hilaire-la-Gravelle  
Tél : +33 (0)2 54 73 07 07



www.le-triangle.fr

ANNEXE CERFA – LOI MONTAGNE

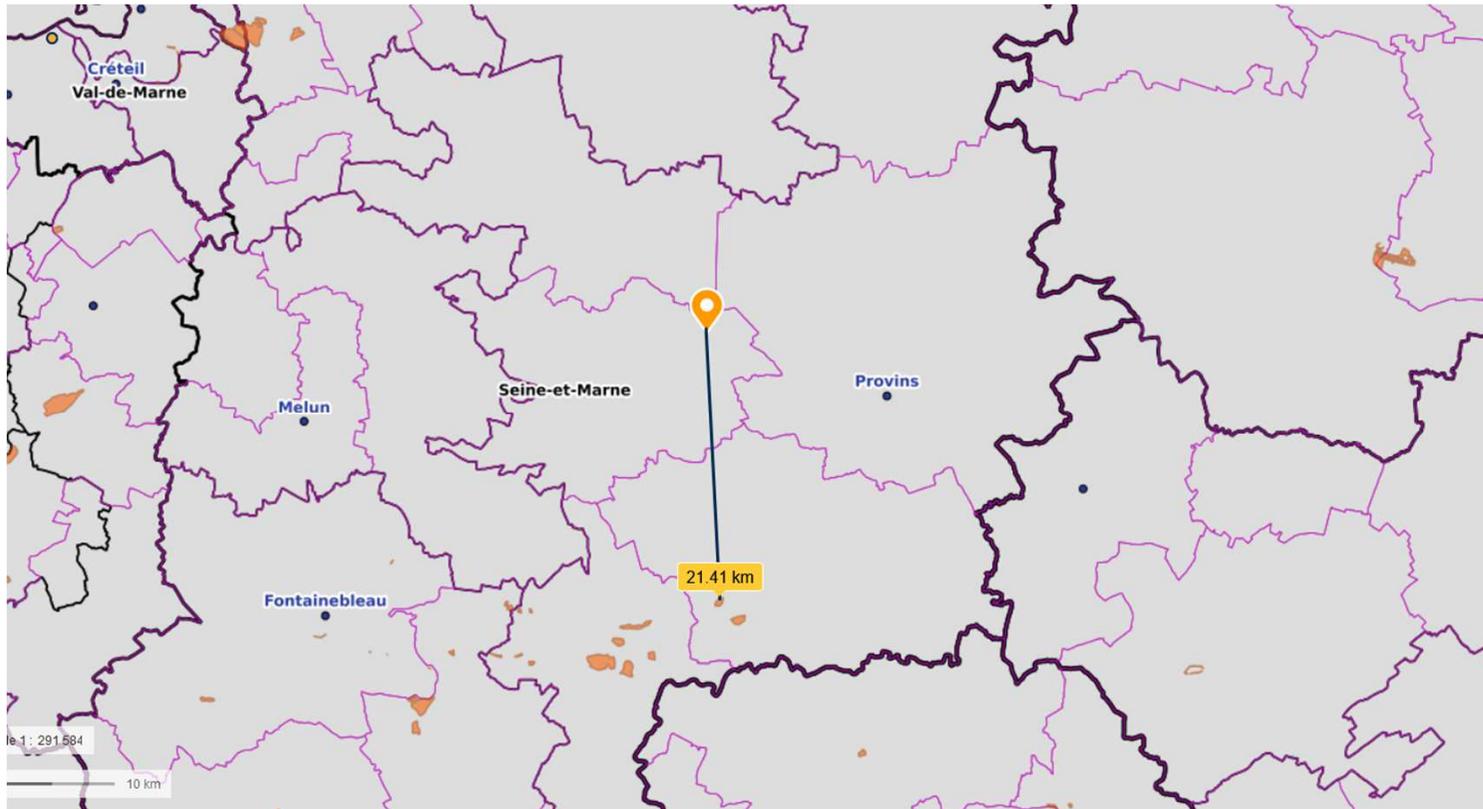


**SERVICE ADMINISTRATIF TRIANGLE ELEVAGE**

Mme GALL Marjorie  
02.54.73.07.08  
m.gall@le-triangle.fr



## ANNEXE CERFA – ZONAGE DE POLITIQUE PUBLIQUE



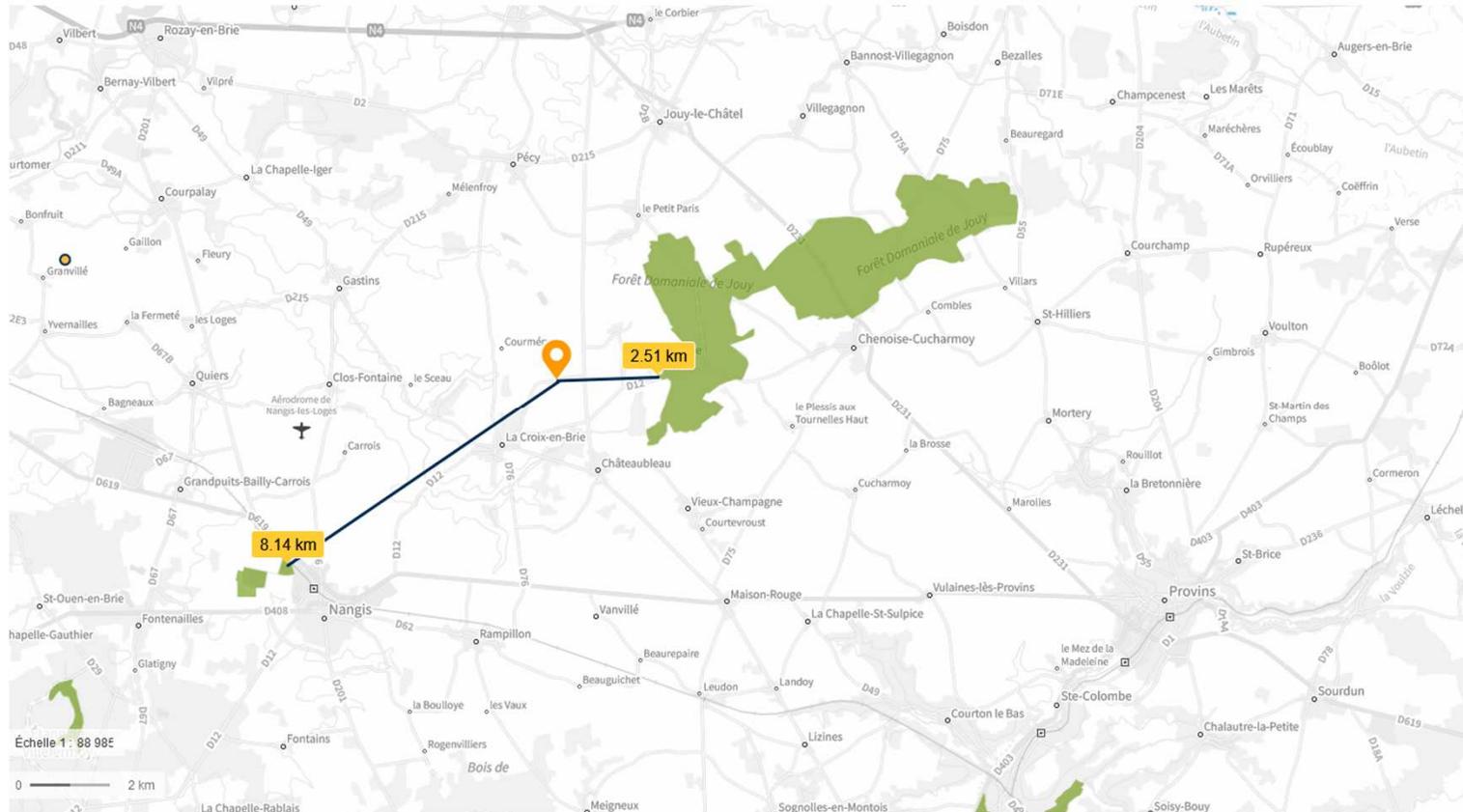
Type 1 référencée **FR3800011** nommée "**Plan D'Eau De La Bachère**" à 21 km : projet sans impact sur cette zone naturelle car le projet se situe à l'intérieur d'un parcours sans conséquences pour la faune et la flore extérieur.

### SERVICE ADMINISTRATIF TRIANGLE ELEVAGE

Mme GALL Marjorie  
02.54.73.07.08  
m.gall@le-triangle.fr



## ANNEXE CERFA - ZNIEFF



Type 1 référencée 11001189 nommée "FORET DOMANIALE DE JOUY" à 2.4 km : projet sans impact sur cette zone naturelle car le projet se situe à l'intérieur d'un parcours sans conséquences pour la faune et la flore extérieur.

Type 1 référencée 110020084 nommée "BASSINS DE LA HAUTE-VOIE A NANGIS" à 8.14 km: projet sans impact sur cette zone naturelle car le projet se situe à l'intérieur d'un parcours sans conséquences pour la faune et la flore extérieur.

## SERVICE ADMINISTRATIF TRIANGLE ELEVAGE

Mme GALL Marjorie  
02.54.73.07.08  
m.gall@le-triangle.fr



TRIANGLE  
ÉLEVAGE

TRIANGLE ÉLEVAGE

Le Langault  
41160 Saint-Hilaire-la-Gravelle  
Tél : +33 (0)2 54 73 07 07



www.le-triangle.fr